

Mobilisation.

Menacée de cinq fermetures de classes, la Communauté de communes bientôt à l'heure des choix

Scandalisé par la méthode de l'Education nationale, le président des Maires de l'Orne a décidé de sonner la charge. Philippe Van-Hoorne veut mobiliser élus et parents au moment où le Pays de L'Aigle est sous la menace de cinq fermetures.

« Tous les ans, le schéma est le même ». Avec cette phrase d'apparence anodine, Philippe Van-Hoorne dénonce en fait une méthode de l'Education nationale que les élus ne supportent plus. « Comme d'habitude, tout début décembre nous avons reçu un courrier avec les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine. C'est censé donner une tendance, nous prévenir de ce qui va nous tomber dessus. Le 25 janvier, nous avons reçu un nouveau courrier nous expliquant qu'au regard des chiffres un certain nombre de classes vont fermer dans le département ».

« Beaucoup me disent, les chiffres ça ne va pas »

A L'Aigle en l'occurrence, une classe de l'école maternelle Galleron doit disparaître. Faut dire que les prévisions sur plusieurs années sont peu rassurantes. De 88 enfants à la rentrée de 2023, l'école devrait passer à 77 en septembre 2024 puis à 66 en 2025. Si les chiffres sont exacts, il va être compliqué de vouloir conserver 5 classes.

Sauf que les élus ont de moins en moins confiance dans la méthode de l'Education nationale, accusée de noircir un tableau déjà bien gris. « En tant que président des Maires de l'Orne et des Intercommunalités, j'ai reçu beaucoup d'appels d'élus pour me dire que les calculs de l'Education nationale, ça ne va pas. Quand on a une telle levée de boucliers, on se doit d'agir et c'est pour cette raison que j'ai lancé cet appel à la mobilisation générale ».

Dans un communiqué, Philippe Van-Hoorne dénonce « **avec la plus grande fermeté la méthode utilisée par l'administration** ».

Dans les documents qui viennent seulement de nous parvenir, la fermeture de 24 classes dans l'Orne est annoncée, sur la seule prise en compte d'une baisse d'effectifs, calculée d'après des chiffres estimatifs et non des comptages précis.

Philippe Van-Hoorne

Une colère d'autant plus vive « qu'on nous a déjà fait le coup l'année dernière. On nous avait annoncé une chute importante du nombre d'élèves, alors qu'au final le primaire a enregistré une centaine d'élèves en plus dans le département. Même constat pour les collèges où, au lieu de la baisse des effectifs, c'est une progression d'une centaine d'élèves également que nous nous avons constatée ».

« Des effets dramatiques sur l'image de l'Orne »

Le président des Maires reconnaît que là il a usé d'une astuce rhétorique. Dans les collèges, il y a bien eu une baisse, mais de cent élèves de moins que prévu par l'Education nationale. Chacun se bat avec ses armes, mais le maire de L'Aigle reproche à l'administration de sortir la grosse artillerie. « Elle joue de ce procédé tout à fait inadmissible pour mieux justifier les suppressions de postes ». Sauf que cela « a des effets secondaires dramatiques », accuse l' élu. « Cela donne une image négative de l'Orne totalement erronée. On lutte comme des forcenés pour l'attractivité de nos territoires et on casse tout en quelques chiffres. Les familles qui voudraient venir doivent alors se dire que ça va être compliqué de faire scolariser les enfants ».

Philippe Van-Hoorne a sonné une sorte de rébellion et il compte bien être aux côtés des élus et des parents pour se battre avec eux.

L'Education nationale va confirmer ses chiffres et c'est à partir de maintenant qu'il faut argumenter pour arriver à obtenir des corrections avant le mois de juin. A ce moment, tout sera figé.

Philippe Van-Hoorne

Le président des Maires invite chacun à se faire entendre et jeudi soir à la réunion de la Cdc du Pays de L'Aigle, des parents devraient être nombreux pour amorcer la mobilisation. Sur le territoire, cinq fermetures de classe sont au programme de l'Education nationale. Outre Galleron à L'Aigle, une fermeture est prévue à Rai et trois autres dans les regroupements de St-Martin/St-Symphorien/St-Sulpice, de Chandai/St-Ouen/St-Michel et de Crulai/Les Aspres/Ecorcei.

« C'est là que l'on voit le côté malicieux de la chose. L'Education nationale dit qu'elle va supprimer des postes sur les regroupements, mais sans dire où. Elle lance la patate chaude aux élus qui doivent se débrouiller avec ça et peu importe les tensions que cela génère ».

« L'effet pervers des dérogations »

Selon nos informations, regroupement par regroupement, le président de la Cdc du Pays de L'Aigle a réuni les élus des communes concernées pour aborder la situation. « Nous faisons face à un véritable problème de natalité et pas seulement sur le territoire », observe à regret Jean Sellier. Il se dit aussi que l'Education nationale développe une stratégie de moyen terme pour réduire le nombre de postes. « Cette année, nous pouvons encore tenir en réduisant le nombre de classes par école, mais après ? On risque d'arriver à un moment où l'Education nationale dira qu'il est impossible de conserver telle ou telle école car il n'y a pas assez de classes. Il ne faut pas la laisser nous dicter notre conduite ».

Tout en alertant sur les dérogations « dont l'effet pervers est de vider nos campagnes au profit de la ville pôle », le président de la Cdc assume une position claire. « Dans quelques semaines, nous aurons le résultat de l'étude énergétique sur les bâtiments de la Cdc et notamment les écoles. Nous verrons alors comment on s'organise au regard des investissements qu'il y aura à faire. Cela ne sera pas une décision du président, mais bien du conseil communautaire qui sera amené à trancher sur cette question ».

« Ils ont des intérêts communs »

Jean Sellier dit vouloir concilier maîtrise budgétaire et cohérence territoriale. « Dans l'absolu, je veux bien maintenir toutes les écoles du Pays de L'Aigle, les 25, mais il faut me dire comment on fait pour en assurer le fonctionnement et financer le travail de rénovation. On augmente les impôts ? On supprime des services à la population ? On renonce à des projets coûteux ? ».

Le président de la Cdc rappelle que l'intercommunalité a pris de plein fouet les hausses du coût des fluides, notamment à la piscine, ainsi que la hausse de la masse salariale par l'effet des revalorisations salariales et l'augmentation du point d'indice. « Des éléments qui font qu'aujourd'hui nous avons des finances sans pratiquement aucune marge de manœuvre. Nous devons faire des choix et c'est également vrai pour nos bâtiments scolaires ».

Une approche qui fait dire à Philippe Van-Hoorne que « l'Education nationale et la Cdc du Pays de L'Aigle ont des intérêts communs. L'une et l'autre veulent faire des économies ».

Pas sûr que cela réconcilie les deux élus.

Thierry Roussin



Dans cinq classes du Pays de L'Aigle, les chaises risquent de rester sur les tables à la rentrée prochaine